



COMPTE RENDU DU RASSEMBLEMENT AUTOMNAL

23 NOVEMBRE 2011 de 8 h 30 à 16 h 30

**Université du Québec à Montréal
Complexe des sciences Pierre-Dansereau
Salle Agora Hydro-Québec**

ADOPTÉ LE 30 MARS 2012



PRÉSENCES

Voir la liste des participants en annexe (Annexe 1).

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue et prières d'ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du rapport printanier 2011
4. Présentation du Cercle des Premières Nations de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM)
5. Mise à jour du RÉSEAU : Réalisations des Comités de travail
6. Comité directeur et Comité *Quick hits*
7. Ébauche du plan stratégique 2012-2017
8. Présentation des états financiers 2010-2011
9. Recommandations du Comité directeur : décisions à prendre
10. Atelier : Différents mais égaux : *contrer les préjugés et le racisme*
11. Présentation du service de police de la Ville de Montréal sur les enjeux de la sécurité des Autochtones en milieu urbain
12. Consultation : identité, appartenance, citoyenneté et gouvernance autochtone urbaine
13. Prix de présence
14. Prières de clôture

1. Mot de bienvenue et prières

Nakuset souhaite la bienvenue à tous. Elle remercie chaleureusement tous les membres de Réseau de leur présence en cette première journée de neige. Imaapik Partridge et Mike Standup sont invités à ouvrir ce rassemblement automnal par une prière.

2. Adoption de l'ordre du jour

Tel que lu par Nakuset, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption du rapport du rassemblement printanier 27 mai 2011

Les membres ont tous reçu le dernier rapport de mai 2011. Afin d'accélérer le déroulement de la matinée, Nakuset invite les membres à faire part à Ramélia Chamichian des corrections ou ajouts au rapport, s'il y a lieu.

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER LE RAPPORT DU RASSEMBLEMENT PRINTANIER DU 27 MAI 2011

**Proposé par Imaapik Partridge
Appuyé par Elizabeth Logue
Adopté à l'unanimité**

4. Présentation du *Cercle des Premières Nations de l'UQÀM*, par Gustavo Zamora Jimenez

La mission du *Cercle* est tout d'abord de soutenir les étudiant(e)s autochtones de l'UQAM; de faire la promotion et veiller à la diffusion de la culture autochtone et d'établir des liens d'amitié et de coopération entre les autochtones et les non autochtones. Le *Cercle* est le premier organisme universitaire francophone voué au soutien des étudiants autochtones en milieu urbain. Les valeurs qui sont au cœur de l'organisme sont l'authenticité, la générosité, l'innovation et le respect.

Depuis 1996, ils sont partenaires du Festival Présence autochtone. De fait, ils ont supporté le festival en lui fournissant des ressources matérielles via l'UQÀM. Ils sont également partenaires du Réseau DIALOG (un réseau stratégique de connaissances créé en 2001 et ancré à l'Institut national de la recherche scientifique) et du GIRA (Groupe interdisciplinaire de recherche sur les Amériques).

En 2008, le Canada a refusé d'adhérer à la Déclaration des droits des peuples autochtones de l'ONU. En guise de protestation, ils ont organisé une manifestation de concert avec l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL), Femmes Autochtones du Québec et d'Amnistie Internationale. Le 12 novembre 2010, le

Canada a finalement signé la Déclaration des droits des peuples autochtones de l'ONU. Dans la suite de leurs réalisations, ils ont exposé en 2007, pour la première fois des artefacts archéologiques appartenant à la nation Attikamek. Ceux-ci sont entreposés à l'UQAM. En 2008, pendant trois jours l'événement *Paroles et pratiques artistiques autochtones* a permis de faire le point sur la situation de l'art autochtone au Québec.

Récemment un de leurs membres a été à l'origine de la campagne contre les publicités racistes d'ESKA. Cette compagnie a dès lors retiré sa publicité.

Projet à venir pour janvier 2012 :

En collaboration avec le comité de travail Employabilité-Formation-Éducation, le deuxième salon de l'emploi et de la formation pour des jeunes autochtones, devrait avoir lieu dans cette même salle.

Enfin, les soirées *ART•CULTURE* programmées le jeudi de chaque mois sont une belle opportunité pour la découverte des talents des artistes autochtones. Cet événement est par ailleurs, un lieu propice pour créer des liens entre Autochtones et non-Autochtones.

Gustavo remercie très chaleureusement tous les partenaires et collaborateurs qui contribuent au rayonnement du *Cercle des Premières Nations de l'UQAM*.

5. Mise à jour du RÉSEAU : Réalisations des Comités de travail

Odile Joannette présente ce point. Le RÉSEAU est constitué d'un Comité directeur et de six comités de travail. Par contre, le comité de travail Jeunesse n'est pas encore en activité. Ces comités font notamment un travail de concertation et de collaboration avec différentes ressources en initiant divers partenariats stratégiques dans le but d'accroître le développement de projets collectifs dédiés à la communauté autochtone vivant en milieu urbain. Odile invite donc chaque représentant des comités de travail à faire état de leurs travaux en cours.

5.1 Comité de travail ART•CULTURE, représenté par Catherine Joncas

Le comité ART•CULTURE est composé d'organismes culturels et artistiques autochtones actifs sur la scène montréalaise (hormis, l'organisme Engrenage Noir/LEVIER, qui n'est pas un organisme autochtone mais qui détient un statut au sein du comité en tant que membre fondateur et bailleur de fonds). Le comité se rencontre aux six semaines.

Il y a également un Comité ad hoc, qui a été créé à l'automne 2010. C'est un comité d'experts formé de membres du comité ART•CULTURE autochtone de Montréal, de représentants du Comité directeur du RÉSEAU et d'un bassin de ressources externes qui a comme mandat de s'engager dans un processus de réflexion, de consultation et de recommandation pour chacune des étapes en lien avec le projet d'établir un lieu communautaire, culturel et artistique autochtone à Montréal.

Le comité est incorporé depuis le 26 mai 2011, comme organisme sans but lucratif constitué au Québec, au nom du Comité ART•CULTURE autochtone de Montréal.

Suite aux démarches et à la détermination du comité, en février 2011 a eu lieu le lancement du Fonds Montréal pour les artistes et les écrivains autochtones professionnels par le Conseil des Arts et des Lettres du Québec (CALQ). La première période d'application à ce fonds s'est terminée le 15 juillet 2011 avec quatorze inscriptions. Finalement, sur douze inscriptions admissibles (deux étant non admissibles) le CALQ a remis des bourses à six projets issus de pratiques artistiques diverses (arts visuels, musique, danse, littérature) pour un appui financier totalisant 50 000 \$. Les premiers boursiers ont été annoncés au mois de novembre. Le comité procédera prochainement à l'évaluation de cette première inscription afin que le fonds soit encore mieux adapté aux besoins des artistes autochtones de Montréal.

En ce qui concerne l'établissement du lieu communautaire, culturel et artistique autochtone de Montréal, suite au lancement d'un appel d'offre au mois d'octobre, nous en sommes à l'étape de la sélection de la firme de consultants qui aura le mandat de mettre à jour et de développer l'étude de faisabilité et de programmation. Le Comité de sélection formé de membres du comité ART•CULTURE, de membres du Comité ad hoc et de membres du Comité directeur, s'est réuni une première fois au mois de novembre 2011 pour la présélection des soumissions et se réunira au mois de décembre 2011 pour délibérer à nouveau.

Le comité ART•CULTURE, participe à l'élaboration du *Guide de découverte et de visite du patrimoine vivant et historique autochtone à Montréal*. Ce projet incluant de nombreux partenaires est une initiative du Centre d'Histoire de Montréal.

Au cours des derniers mois, nous avons également soutenu certaines démarches en vue de la création du Regroupement des artistes autochtones du Québec, une initiative qui relève de Melissa Mollen-Dupuis, membre du comité, en collaboration avec Kathia Rock.

Les grandes priorités de la planification stratégique à venir :

- Stabiliser le fonctionnement du comité;
- Assurer un financement permanent pour le salaire de la coordonnatrice;
- Déménager le bureau de coordination;
- Former un conseil d'administration.

Soutien aux artistes autochtones :

- Évaluation du Fonds Montréal pour les artistes et les écrivains professionnels autochtones du Conseil des Arts et des Lettres du Québec à la lueur de la première année d'opération;
- Relancer les démarches auprès du Conseil des Arts et des Lettres du Québec en vue de la création d'un programme de subventions pour les organismes autochtones de Montréal;
- Collaborer au projet du réseau Accès culture de la Ville de Montréal;
- Collaborer à la mise sur pied du Regroupement pour les artistes autochtones du Québec.

Établissement du lieu communautaire, culturel et artistique autochtone à Montréal :

- Mise à jour et développement de l'étude de faisabilité et de programmation en vue de la réalisation prochaine d'une étude architecturale;
- Consolider le Comité ad hoc;
- Rechercher le financement (public, privé, corporatif, fondation, etc.);
- Former des Comités d'honneur constitués de scientifiques, d'entrepreneurs et d'artistes reconnus dans leur milieu;
- Assurer un suivi permanent auprès du bureau du 375^e de la Ville de Montréal.

Implication au sein du RÉSEAU et du Comité directeur :

- Poursuivre une implication active au sein du RÉSEAU à titre de membre du Comité directeur, tout en maintenant une présence lors des activités et des événements organisés par les autres comités de travail.

5.2 Comité de travail Santé, représenté par Chantal Robillard

Tous les efforts du comité sont déployés pour la réalisation du projet de la mise sur pied du centre de santé holistique. Ils sont rendus à l'étape de consultation et de recherche auprès des différents intervenants (Agence de la santé publique du Canada, Ville de Montréal, bailleurs de fonds, etc.) à savoir le genre de services et de ressources disponibles pour la concrétisation du projet.

Déjà, des fonds ont été avancés par l'Agence de la santé publique du Canada et par le ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada pour faire l'évaluation des besoins.

Les outils ont été développés pour faire cette évaluation. Ils ont rencontré une centaine d'Autochtones à Montréal qui ont déjà exprimé leurs besoins en matière de santé ainsi qu'avec des fournisseurs de services dans ce domaine. Les réponses recueillies seront compilées et nous en ferons l'analyse par la suite.

La prochaine étape à venir dès janvier 2012 sera la création d'une base de données en ligne afin de rendre disponibles les services offerts à la population autochtone en matière de santé à Montréal. Un groupe de discussion est prévu au mois de décembre 2011 pour les fournisseurs de services en matière de santé à la population autochtone.

L'édifice L.-H. Lafontaine a été identifié pour l'installation du futur centre de santé. Par contre, ce bâtiment a été vendu à des investisseurs étrangers. Nous sommes en discussion avec la Ville de Montréal sur les possibilités de prendre possession de cet édifice. Toujours dans le développement de ce projet, nous sommes également en mode de recherche de fonds et de partenariats avec différents paliers gouvernementaux et différentes communautés. À ce volet, s'ajoute la nécessité de se pencher de façon approfondie sur les aspects éthiques, politiques et légaux de la fondation du centre. Il relève également du comité, la coordination et la recherche de fonds pour la tente de sudation au Jardin botanique de Montréal.

5.3 Comité de travail Communication, représenté par Jean-François O'Bomsawin

Concernant la mise en application de la planification stratégique, outre le mandat de développer des nouvelles stratégies de communication avec la communauté, le comité travaille au développement de la phase 2 du site Web du RÉSEAU. Le comité a été sollicité par la Ville de Montréal pour la conception du calendrier interculturel 2012. L'Université McGill a également sollicité le RÉSEAU pour sa participation au calendrier 2012-2013. Régulièrement, des demandes sont reçues pour participer à rédiger des articles, organiser un lancement, etc. La communauté autochtone trouve sa place et jouit d'une reconnaissance auprès de Montréal. Dans cette même vague, le comité prêt à donner son appui au niveau des communications via la circulation de l'infolettre mensuelle pour la diffusion des activités autochtones.

5.4 Comité Services sociaux, représenté par Nakuset

De pair avec les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw, le comité travaille toujours à la version du manuel de sensibilisation culturelle autochtone à l'intention des parents de familles d'accueil ou adoptives non-autochtones. Le manuel devrait être prêt pour le prochain rassemblement. Quant au sous-comité Justice, outre le mandat de travailler à la prévention du crime, ce sous-comité œuvre à trouver des solutions concernant les problèmes engendrés par la présence des autochtones au Square Cabot. Le sous-comité en est à l'élaboration d'une proposition qui sera envoyée à la Ville. Le sous-comité itinérance peine à se rencontrer. Les membres de ce sous-comité vont être invités à la prochaine rencontre du comité Services sociaux.

5.5 Comité Employabilité-Formation-Éducation, représenté par Dolorès André et Éric Pouliot (responsable des communications)

La planification stratégique est complétée pour une année. Le comité a créé une page Facebook. Toutes les activités du comité y sont affichées. Le Guide de référence devrait être mis en ligne en format PDF d'ici peu. Cet outil a pour but de promouvoir les services et programmes d'emploi, de formation et d'éducation pour les citoyens autochtones urbains, pour les intervenants ainsi que pour les partenaires.

Le projet MAMU II ! ENSEMBLE! TOGETHER! devrait avoir lieu le 27 janvier 2012. Cette activité a pour objectif de sensibiliser les jeunes et la communauté autochtone urbaine sur les compétences recherchées dans le marché du travail de la région de Montréal et de les informer sur le retour aux études que ce soit au niveau secondaire, collégial ou universitaire. C'est une occasion d'établir un réseau de contacts et de tisser des liens avec des employeurs potentiels.

Concernant le projet de réinsertion à l'emploi Ka Mamukanit, le Comité directeur a priorisé ce projet dans le Comité *Quick hits*. Le projet a débuté le 8 août 2011 avec la participation de quinze jeunes autochtones qui sont déjà dans le processus de la réinsertion en emploi.

6. Mise à jour du Réseau : Comité directeur et Comités *Quick hits*, représenté par Odile Joannette

Le Comité directeur est composé de douze membres. Chacun des membres ne peut représenter qu'un seul comité de travail à la fois. Six sièges sont réservés aux représentants des comités de travail, auxquels s'ajoutent cinq sièges attribués aux représentants des cinq instances gouvernementales et administratives ainsi qu'un siège réservé à un aîné. Le Comité directeur se rencontre sur une base mensuelle pour discuter des projets en cours. Lorsque la tâche est trop lourde, des Comités ad hoc sont créés afin de mieux répartir le travail.

Des comités *Quick hits*, créés en 2010, travaillent de concert avec les autres comités de travail pour accélérer la réalisation de quatre grands projets, il s'agit de :

- ❖ Le projet Ka Mamukanit (orchestré avec le Comité Employabilité-Formation-Éducation), un projet d'insertion socioprofessionnelle pour les jeunes autochtones de Montréal;
- ❖ La création d'un fonds (en collaboration avec le Comité ART•CULTURE) spécialement dédié aux artistes autochtones au sein du Conseil des Arts et des Lettres du Québec. Le premier appel de projets s'est terminé le 21 juin dernier;
- ❖ La création d'un lieu d'appartenance pour la communauté inuite de Montréal, projet porté par la représentante de Makivik. Ce projet est reporté car l'Association Montréal inuite doit préparer un document relatant les besoins et les étapes à franchir pour améliorer le sentiment d'appartenance des Inuit à Montréal.
- ❖ La consolidation de Projets autochtones du Québec (PAQ) : un centre d'hébergement autochtone ouvert aux femmes et aux hommes en état d'itinérance. Le centre doit être relocalisé d'ici le 30 juin 2012. Le RÉSEAU devra prendre une décision pour la poursuite de son soutien au projet de relocalisation. Concernant l'avenir de PAQ, ce comité *Quick hits* s'est réuni à plusieurs fois notamment pour trouver des sources de financement pour l'organisme, chercher des nouveaux locaux, établir un plan de réseautage au cas où PAQ devrait fermer les lieux. À cet égard, le Comité directeur considère que le comité *Quick hit* a considérablement prêté main forte à PAQ. L'organisme dispose maintenant des outils nécessaires (information, soutien, accompagnement) et d'un délai supplémentaire pour se relocaliser. Il lui faut poursuivre ses recherches de locaux et déposer sa demande de financement, activités pour lesquelles le comité *Quick hit* n'a plus d'utilité. L'heure est donc venue que le comité *Quick hit* se retire de ce dossier.

À ce jour, voici un aperçu des projets réalisés par le Comité directeur :

- ❖ Embauche de la coordonnatrice du RÉSEAU;
- ❖ Financement opérationnel obtenu du gouvernement fédéral, provincial, de la Ville de Montréal, de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador;
- ❖ Financement en services offerts par la Ville de Montréal;
- ❖ Partenariat avec la Ville de Montréal pour compléter le Bottin de ressources offertes aux personnes autochtones de Montréal;
- ❖ Participation à l'événement *Learning Event* de la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain (SAMU) à Toronto en 2010;
- ❖ Création des Comités *Quick hits* pour soutenir des priorités locales à Montréal;
- ❖ Planifications stratégiques 2010-2011, 2011-2012, 2012-2017;
- ❖ Création des règlements généraux pour le Comité directeur et pour le RÉSEAU;
- ❖ Participation au rallye pour *Missing and Murdered Aboriginal Women* en février 2011;
- ❖ Rencontre avec le Wapikoni Mobile et Alternatives pour une demande de financement à l'Agence canadienne de développement international (ACDI) en février 2011;
- ❖ Rencontre avec Donat Savoie et invitation à la cérémonie de signature d'entente entre Makivik et Chez Doris en avril 2011;
- ❖ Présentation au colloque *Pour un Québec fier de ses relations avec les Premières Nations* (mars 2011);
- ❖ Présentation au séminaire International Indigenous Community, (mars 2011);
- ❖ Rencontre avec la Ville de Montréal, Module du Nord Québécois, YMCA, Chez Doris, le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), la Sûreté publique de Westmount pour discuter de la relocalisation du Module du Nord Québécois sur la rue Tupper;
- ❖ Rencontre à la tente de sudation au Jardin botanique pour discuter des options de financement pour l'embauche d'une coordination;
- ❖ Rencontre avec Karine Bouchard des Services correctionnels du Canada pour une mise à jour sur les prochaines étapes à suivre pour les autochtones remis en liberté;
- ❖ Présentation aux Réseaux et lieux autochtones (mai 2011);
- ❖ Rencontre organisée par le Secrétariat aux Affaires autochtones des coordinations autochtones des différents ministères (juin 2011);
- ❖ Tenue des rassemblements saisonniers depuis novembre 2008;
- ❖ Distribution des infolettres mensuelles aux membres du RÉSEAU;
- ❖ Tenue de dix (10) rassemblements saisonniers et d'un rassemblement social;
- ❖ Adaptation d'un outil d'évaluation communautaire sur les progrès du Comité directeur;
- ❖ Rencontre du Comité ad hoc sur l'amélioration des rassemblements et sondage distribué auprès de la communauté (juillet 2011);

- ❖ Rencontres avec le département des finances du Fiduciaire du RÉSEAU afin de faire le suivi des dépenses et développer une procédure interne spécifique au RÉSEAU;
- ❖ Poursuite de la collaboration avec le Wapikoni Mobile pour obtenir des fonds nécessaires afin que les ateliers du Wapikoni soient offerts aux jeunes de Montréal;
- ❖ Participation à la table ronde sur l'identité autochtone dans les villes organisée par le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) (septembre 2011);
- ❖ Présentation du RÉSEAU aux employés d'Environnement Canada (septembre 2011);
- ❖ Présentation du RÉSEAU au colloque sur la gouvernance des Premières Nations à l'Université du Québec à Chicoutimi (octobre 2011);
- ❖ Participation au pré-forum autochtone en économie sociale précédent le Forum international de l'économie sociale et solidaire (FIESS);
- ❖ Suivi avec le bureau de l'interlocuteur fédéral au sujet du renouvellement du programme SAMU (octobre 2011);
- ❖ Participation à la session de consultation et groupe de travail Équitas, *Parlons droits*, une initiative au service de la jeunesse (novembre 2011);
- ❖ Participation à la consultation Destination 2017, le 375^e anniversaire de Montréal (novembre 2011);
- ❖ Participation à la rencontre entre les représentants du Comité ART•CULTURE pour le lieu culturel, artistique et communautaire ainsi qu'avec Mme Boudreau à la direction du bureau des célébrations du 375^e et M. Choquet de la diversité sociale (novembre 2011);
- ❖ Participation au Comité de sélection pour les soumissionnaires de l'étude de faisabilité et de programmation du futur lieu culturel, artistique et communautaire (novembre 2011).

Il va sans dire que cette multitude de projets et de rencontres a servi indéniablement à faire connaître le RÉSEAU, d'en accroître le membership et d'initier de nouveaux partenariats avec diverses ressources.

Les projets en cours :

- ❖ Poursuivre les rencontres mensuelles pour assurer le bon fonctionnement du RÉSEAU et planifier les rassemblements saisonniers;
- ❖ Compléter une analyse environnementale afin d'avoir un portrait holistique de la population autochtone de la région de Montréal;
- ❖ Finaliser la planification stratégique 2012-2017;
- ❖ Continuer de soutenir le développement des partenariats;
- ❖ Rechercher et analyser des partenariats potentiels et produire un rapport final;
- ❖ Offrir aux membres du RÉSEAU, l'occasion de participer à la consultation nationale sur l'identité autochtone en milieu urbain.

Ces projets permettront d'assurer la continuité des activités du RÉSEAU, la solidification de la structure organisationnelle et la planification de l'année financière 2011-2012. La planification stratégique quinquennale favorisera sans aucun doute la pleine crédibilité pour une reconnaissance de la ville de Montréal dans le programme SAMU.

Les projets à venir :

- ❖ Organiser un rassemblement hivernal;
- ❖ Rencontrer le RCAAQ;
- ❖ Participer à la journée consacrée à la jeunesse par la Ville de Montréal, le 5 décembre 2011;
- ❖ Participer à l'assemblée générale annuelle du Centre d'amitié autochtone de Montréal (CAAM) le 7 décembre 2011.

7. Ébauche du plan stratégique 2012-2017

Voir annexe 2.

8. Présentation des états financiers 2010-2011

M. Christopher Coté, Directeur des finances à la Commission de Développement des ressources humaines des Premières Nations est invité à présenter les états financiers 2010-2011. Les états financiers sont jugés conformes selon les règlements généraux du RÉSEAU.

Recommandations du Comité directeur : Décisions à prendre

- 1. Nous recommandons que le comité Quick hit sur la consolidation de PAQ cesse ses activités, étant donné que l'objectif dudit Comité est atteint et que PAQ est bien «réseauté» pour poursuivre son travail jusqu'à sa relocalisation.***

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER LA RECOMMANDATION 1 TELLE QUE DÉFINIE CI -HAUT

Proposée par Shirley Pien
Appuyée par Melissa Mollen-Dupuis
Adopté à l'unanimité

- 2. Nous recommandons que le Comité directeur soit mandaté pour réafficher l'appel de proposition en ciblant des individus ou organismes pour effectuer l'analyse environnementale et le rapport des partenariats, et ce, étant donné qu'aucune candidature n'a été retenue au cours du premier appel.***

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER LA RECOMMANDATION 2 TELLE QUE DÉFINIE CI -HAUT

Proposée par Louise Legault
Appuyée par Kathleen Angus
Adopté à l'unanimité

3. Nous recommandons que le Comité directeur soit mandaté pour la création d'un Comité de travail jeunesse et qu'il puisse interpeller les organisations inuit à une plus grande implication.

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER LA RECOMMANDATION 3 TELLE QUE DÉFINIE CI -HAUT

Proposée par Melissa Mollen-Dupuis
Appuyée par Gustavo Zamora Jimenez
Adopté à l'unanimité

Commentaires :

- Un membre du RÉSEAU mentionne que le Comité directeur doit multiplier ses efforts afin qu'un aîné puisse faire partie du Comité directeur.
- On suggère au Comité directeur de tenter d'approcher divers comités jeunesse de tout horizon dans l'espoir de fonder un véritable Comité jeunesse au sein de RÉSEAU.
- Un membre du RÉSEAU émet la suggestion de procéder à une consultation dans le but de connaître les barrières et les freins qui empêchent les jeunes à vouloir s'impliquer. Toutefois, cette action ne devrait pas être initiée par le Comité directeur.
- En lien avec l'Université de Montréal, il pourrait y avoir la mise sur pied d'une association officielle autochtone qui pourrait par la suite se doter d'un service d'aide aux étudiants autochtones.

4. Nous recommandons que le Comité directeur soit mandaté pour finaliser la planification stratégique 2012-2017 en tenant compte des commentaires recueillis lors du rassemblement d'aujourd'hui et soient adoptées pour les cinq prochaines années

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER LA RECOMMANDATION 4 TELLE QUE DÉFINIE CI -HAUT

Proposée par Imaapik Partridge
Appuyée par Suzanne Bourdon
Adopté à l'unanimité

Commentaires :

- Une membre du RÉSEAU relate un incident où elle a été témoin de racisme à l'égard d'un autochtone. Les autochtones de Montréal sont encore trop souvent victimes de racisme et de préjugés. Afin de combattre ces préjugés, on suggère de mettre sur pied une campagne de sensibilisation pour lutter contre le racisme envers les autochtones.
- Le comité de travail Communications abonde dans ce sens. Il est très important de maintenir des liens solides au sein de la communauté autochtone montréalaise. À cet égard, on peut constater aussi qu'il existe à Montréal beaucoup de belles initiatives et des projets porteurs d'espoir pour la communauté.

9. Atelier : Différents mais égaux : contrer les préjugés et le racisme

Présenté par Shirley Sarna, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ)

Quelques éléments d'aujourd'hui

Les communautés noire et autochtone sont sans aucun doute les deux groupes les plus durement touchés par la discrimination sur le marché de travail. De plus, à niveaux d'études équivalents, ces personnes nés au Canada gagnent des revenus jusqu'à 30% inférieurs aux autres Canadiens.

Concernant la notion de la «race»

Le racisme est un phénomène plus large que la discrimination raciale. La CDPDJ cherche à combattre le racisme par des mesures d'éducation et de défense/promotion des droits de la personne. En dépit des progrès réalisés par le Canada, le racisme et la discrimination raciale demeurent une réalité permanente au sein de la société canadienne.

À propos de La Charte des droits et libertés de la personne, celle-ci garantit les droits à :

- La vie, la sûreté, l'intégrité et la liberté de la personne;
- La liberté de conscience, de religion, d'opinion, d'expression, de réunion pacifique et d'association;
- La sauvegarde de sa dignité, de son honneur et de sa réputation;
- Le respect de sa vie privée;
- Le respect du secret professionnel.

Article 10 et les motifs de discrimination :

Chaque personne a droit à l'égalité sans discrimination fondée sur :

- La race;
- La couleur;
- Le sexe;
- La grossesse;
- L'orientation sexuelle;
- L'état civil;

- L'âge, sauf dans la mesure prévue par la loi;
- La religion;
- Les convictions politiques;
- La langue;
- L'origine ethnique ou nationale;
- La condition sociale;
- Le handicap, ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

À propos des différentes formes de discrimination

La discrimination directe

Elle constitue la forme la plus rudimentaire et la plus flagrante de discrimination. Elle a cours « lorsqu'une personne est soumise à un traitement différent reposant sur un motif de discrimination prohibé, et ce, de façon ouverte et avouée ». Bien souvent, il y a intention de discriminer un individu ou un groupe d'individus en raison de caractéristiques de groupes, réelles ou présumées.

La discrimination indirecte

Elle constitue une forme beaucoup plus subtile de discrimination que la discrimination directe. Elle se produit généralement sans intention de discrimination.

La discrimination systémique

L'existence de désavantages historiques est un facteur contribuant à reproduire la discrimination systémique dont souffrent les personnes Autochtones.

Au sujet des programmes d'accès à l'égalité

Les programmes ont pour objet de rendre la composition du personnel d'une entreprise ou d'une organisation plus représentative des ressources humaines compétentes et disponibles sur le marché du travail.

Les programmes, élaborés en vertu de la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics* visent :

- Des femmes;
- Des personnes handicapées au sens de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale;
- Des Autochtones, c'est-à-dire les Premières Nations, les Inuit et les Métis du Canada;
- Des membres des minorités visibles, c'est-à-dire les personnes qui sont membres d'une minorité en raison de leur race ou de la couleur de leur peau;
- Des membres des minorités ethniques, c'est-à-dire les personnes autres que les Autochtones et les personnes d'une minorité visible, dont la langue maternelle n'est pas le français ou l'anglais.

Enfin, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse doit assurer, par toutes mesures appropriées, la promotion et le respect des droits et libertés affirmés par la *Charte des droits et libertés de la personne*. De même, la Commission doit assurer, par toutes mesures appropriées, la promotion et le respect des droits de l'enfant reconnus par la *Loi sur la protection de la jeunesse* et par la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*.

La Commission assume les responsabilités suivantes :

- Mener des enquêtes, en vertu de la *Charte des droits et libertés* de la personne, dans les cas de discrimination, de harcèlement et d'exploitation de personnes âgées ou handicapées;
- Mener des enquêtes, en vertu de la *Loi sur la protection de la jeunesse*, sur toute situation où la Commission a raison de croire que les droits d'un enfant ou d'un groupe d'enfants ont été lésés par des personnes, des établissements ou des organismes;
- Élaborer et appliquer un programme d'information et d'éducation, tant en matière de droits de la personne que de protection des droits de la jeunesse;
- Relever les dispositions des lois du Québec qui seraient contraire à la Charte et faire au gouvernement les recommandations appropriées;

10. Présentation du service de police de la Ville de Montréal sur les enjeux de la sécurité des Autochtones en milieu urbain **Présenté par Adalbert Pimentel et Laurent Dyke**

L'Équipe de médiation urbaine (ÉMU) essaie de trouver des solutions aux nombreuses plaintes acheminées par les citoyens concernant les incidents qui se produisent au Square Cabot. Des membres de la communauté autochtone de Montréal sont souvent impliqués dans ces incidents causés la plupart du temps par la consommation de drogues ou d'alcool. La problématique demeure complexe. Dans bien des cas, de jeunes autochtones venant du Nord sont de passage à Montréal pour y recevoir des soins de santé ou autres services. Dès lors, ils sont confrontés à un réel choc culturel d'où parfois la raison de l'exécution de certains délits. Comment alors protéger les citoyens et comment venir en aide aux personnes en détresse?

L'ÉMU se dit très préoccupée par cette problématique et tente d'élaborer des solutions proactives et adaptées aux besoins de cette clientèle.

Deux projets ont été mis sur pied dont :

- Une brochure (en anglais et en inuktitut) portant sur la sécurité des résidants à proximité du Square Cabot;
- Une capsule vidéo traduite en anglais et en inuktitut portant sur les services de la police de Montréal en cas de besoin.

Commentaires et questions :

- Quels types de crimes commis par la communauté autochtone sont les plus courants? Selon le policier, cela ressemble à des vols à main armée, des agressions sexuelles, des comportements inadéquats causés sous l'effet de l'alcool ou de la drogue.
- Les gens commettent des délits sous la menace de quelqu'un d'autre. Par exemple, on peut demander à un jeune autochtone de passage à Montréal de ramener de la drogue vers le Nord. Or, celui-ci se fait prendre à l'aéroport. Que faire à ce moment-là? Encore une fois, selon le policier la problématique est complexe. Dans les cas d'arrestations des enquêtes sont alors déclenchées.

Présentation du service ÉMRII par Laurent Dyke, policier

Tout d'abord ÉMRII veut dire : Équipe mobile de référence et d'intervention en itinérance. La mission première d'ÉMRII est de créer des liens de proximité auprès d'une clientèle dite vulnérable (santé mentale, consommation abusive de drogue et d'alcool, dépendance au jeu, etc.). L'ÉMRII fournit des services d'accompagnement et fait des représentations favorables auprès des instances judiciaires. Toujours dans la perspective de créer des liens de proximité avec une clientèle vulnérable, et surtout de mieux venir en aide auprès de celle-ci, M. Dyke souhaite établir des collaborations auprès des différents intervenants qui ont déjà une expertise dans ce milieu. Aussi, il fait appel aux membres de RÉSEAU à savoir s'il y a déjà des gens qui seraient en mesure de collaborer avec l'ÉMRII notamment des intervenants sociaux, des responsables de maisons d'accueil, etc.

Commentaires et questions :

- D'où vient la méfiance des communautés autochtones envers la police?

La réponse n'est pas simple. Souvent, nous avons affaire à des personnes très lourdement sous l'emprise de drogue ou d'alcool. Comment peut-on alors en tant que policier établir une relation d'aide et de confiance envers ces personnes?

Aussi, je crois que la relation de confiance se bâtit à long terme. Nous essayons vraiment de venir en aide aux personnes dans le besoin. De fait, quand ces personnes voient que nous pouvons réellement les aider et que nous ne sommes plus perçus comme la «méchante police», un véritable dialogue et une relation d'aide entre les deux parties peut dès lors s'établir.

11. Consultation : identité, appartenance, citoyenneté et gouvernance autochtone urbaine

Odile a participé à une vaste consultation nationale portant sur le multiculturalisme autochtone. Afin de bonifier cette consultation, Odile souhaite soumettre aux membres de RÉSEAU les questions de cette recherche. Le formulaire sera alors acheminé aux membres du RÉSEAU via Internet en fichier joint lors du prochain envoi de l'Infolettre du RÉSEAU.

12. Prix de présence

Des prix de présence sont tirés au sort.

13. Prières de clôture

Imaapik Partridge et Mike Standup sont invités à clore ce rassemblement automnal par des prières. Le rassemblement automnal se termine donc sur une note empreinte de spiritualité et porteuse d'espoir pour la continuité de RÉSEAU.

Annexe 1 : Liste des participants

No.	Nom	Prénom	Organisation
1	André	Dolorès	Centre de service urbain de Montréal de la CDRHPNQ
2	Angus	Kathleen	Service Correctionnel Canada
3	Annoual	Pascale	Arts, Racines et Thérapies
4	Archambault	Sylvain	Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
5	Auclair	Patricia	Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec
6	Beudet	Geneviève	Individu
7	Bérubé	Marie-Stéphane	Centre St-Pierre
8	Blanchet	Ariane	Cercle des Premières Nations de l'UQAM
9	Boucher	Lyne	Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
10	Boudreault	Valérie	Secrétariat aux affaires autochtones
11	Bourdon	Suzanne	Le Rapprochement
12	Brassard	Éric	Innutelecom
13	Bulamatarì	Emmanuel	Conseil jeunesse de Montréal
14	Carbonnell	Garry	Fondation autochtone nationale de partenariat pour la lutte contre les dépendances

RÉSEAU pour la stratégie urbaine de la communauté autochtone à Montréal
Rassemblement automnal, 23 novembre 2011

15	Carroll	Andrea	Foyer pour femmes autochtones de Montréal
16	Chagnon	Anouchka	RHDCC
17	Chamichian	Ramélia	RÉSEAU
18	Chartrand	Chantal	Service Correctionnel Canada
19	Chouinard	Carole	Ville de Montréal
20	Comat	Ioana	Cercle des Premières Nations de l'UQAM
21	Crépeau	Martin	Conseil jeunesse de Montréal
22	Di Marcantonio	Loic	Secrétariat aux affaires autochtones
23	Drugge	Jeffrey	Santé Canada
24	Dubé	Jaimie	Individu
25	Dubé	Lori-May	Commission du développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec
26	Dyke	Laurent	SPVM
27	Eshkibok	Patricia	Services parajudiciaires autochtones du Québec
28	Forbes	Garnett	Centres de la famille et de la jeunesse Batshaw
29	Gabriel	Kelly	Onentokon Treatment Services
30	Gagné	Lisa	Service Correctionnel Canada
31	Gareau	Jean-Marc	Individu

RÉSEAU pour la stratégie urbaine de la communauté autochtone à Montréal
Rassemblement automnal, 23 novembre 2011

32	Gianolla	Olivier	Individu
33	Girard	Amélie	RÉSEAU
34	Gordon	John	Affaires autochtones et développement du Nord Canada
35	Hall	Gillian	Centres de la famille et de la jeunesse Batshaw
36	Harrilal	Lorraine	Individu
37	Janin	Anais	Artial
38	Joannette	Odile	Commission du développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec
39	Joncas	Catherine	Ondinnok
40	Julien	Gylène	SPVM
41	Juras	Dina	Affaires autochtones et développement du Nord Canada
42	Labranche-Hamelin	Jessica	Université McGill
43	Lambert	Guillaume	Service Canada
44	Leduc	Micheline	Individu
45	Lee	Tina	CPE Soleil Levant
46	Legault	Louise	Cegep John Abbott
47	Lemay	Donna	Femmes autochtones du Québec
48	Logue	Elizabeth	Secrétariat des relations inuit

RÉSEAU pour la stratégie urbaine de la communauté autochtone à Montréal
Rassemblement automnal, 23 novembre 2011

49	Lord	Audrey	Individu
50	Martel	Julie	Secrétariat aux affaires autochtones
51	Martin	Carrie	Foyer pour femmes autochtones de Montréal
52	Mazur	Brenda	Affaires autochtones et développement du Nord Canada
53	McDonald	Nicole	Affaires autochtones et développement du Nord Canada
54	McIntosh	Heather	Centres de la famille et de la jeunesse Batshaw
55	Mollen-Dupuis	Mélissa	Wapikoni mobile
56		Nakuset	Foyer pour femmes autochtones de Montréal
57	Neumark	Devora	Engrenage NOIR
58	O'Bomsawin	Jean-François	APTN
59	O'Bomsawin	Marie-Claude	Statistiques Canada
60	Pagé	Pierre	ICÉA
61	Paré	Alexandre	RÉSEAU
62	Partridge	Imaapik	Aîné
63	Phillips	Alana-Dawn	CPE Soleil Le Vent
64	Pien	Shirley	Foyer pour femmes autochtones de Montréal
65	Pimentel	Adalbert	SPVM

RÉSEAU pour la stratégie urbaine de la communauté autochtone à Montréal
Rassemblement automnal, 23 novembre 2011

66	Poulain	Tiphaine	Wapikoni mobile
67	Pouliot	Eric	Cercle des Premières Nations de l'UQAM
68	Quinteros	John	Centres de la famille et de la jeunesse Batshaw
69	Richard	Isabelle	Atelier Habitation Montréal
70	Robillard	Chantal	
71	Ruperthouse	Françoise	Centre des femmes de Montréal
72	Saindon	Marc	Cercle des Premières Nations de l'UQAM
73	Samoisette	Gilles	Innutelecom
74	Sanchez	Edward	Forces canadiennes
75	Sarna	Shirley	Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
76	Simon	France	Centre Wampum
77	Simon	Marie-Laure	Centre Wampum
78	St-Amour	Louise	Statistiques Canada
79	Standup	Mike	Ainé
80	St-Louis	Lyne	Taiga Vision
81	St-Louis	Marie	Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
82	Tétreault	Annick	Individu

RÉSEAU pour la stratégie urbaine de la communauté autochtone à Montréal
Rassemblement automnal, 23 novembre 2011

83	Tuckatuck	Sarah	Service Correctionnel Canada
84	Vertolli	Ianik	Service Canada
85	Voyer	Élise	Equitas
86	Williams	Ken	Individu
87	Wood	Jennifer	SAMU Winnipeg
88	Zamora Jiménez	Gustavo	Cercle des Premières Nations de l'UQAM

Annexe 2 : Priorités transversales du RÉSEAU pour 2012-2017

Recommandations du Comité directeur pour les priorités transversales du RÉSEAU 2012-2017
Accroître l'efficacité de la coordination du RESEAU
Créer un lieu communautaire, culturel et artistique
Créer un centre de santé holistique
Développer le Square Cabot pour qu'il devienne un carrefour d'orientation pour des ressources autochtones
Développer des outils de référence et des activités de réseautage communs
S'engager à assurer la présence d'un Aîné et assurer l'intégration des protocoles autochtones dans toutes les activités du RESEAU